

BONSAI CLUB de MAULEVRIER

Assemblée Générale du 27 janvier 2024



Objet :

Procès-verbal

L'assemblée générale du Bonsai Club de Maulévrier s'est tenue le 27 janvier 2024 à 14 heures au siège de l'association au Parc Oriental de Maulévrier en présence de 35 membres :

Etaient présents :

- J. Bejin, M. Bossoreille, M. Chauvin, L. Claudel, D. Coraboeuf, G. De San Féliciano, J-M. Farny, E. Feys, M. Godard, M. Godet, C. Hermouet, B. Joanny, Y. Lafaurie, G. Mary, L. Merlet, C. Rodriguez, F. Souchez, M. Turgis, F. Vincent, C. Suze, G. Bibeyran, M. Gaborit, M. Laux, O. Oger, D. Pearson, E. Crespeau, E. Autret, J. Bonnet, V. Mauricio, P. Penault, D. Piton, C. Régnier, B. Régnier, C. Violleau, F. Bernier.

Etaient excusés :

- S. Bernadet, M-C. Bertrand, P. Dujardin, M. Boucard, E. Stevens, A. Leclair, F. Papin, G. Rambaud, F. Ravard, B. Trouillard, D. Antier, L. Rolland.

Le Président accueille les participants, présente à chacun ses vœux de santé pour 2024 et bien après.

Il remercie les adhérents qui ont fait le choix de prendre un peu de temps pour cette importante réunion.

1- Recueil des questions non-inscrites à l'ordre du jour :

Avant d'entamer les débats, il demande si les adhérents souhaitent inscrire des questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Ces questions pourront être traitées en fin de réunion, en questions diverses. A l'issue d'un tour de salle, il est décidé de compléter l'ordre du jour des questions suivantes :

- Monique Godet demande s'il serait possible de changer les codes d'accès du site internet du BCM ?
- Jean-Marc Farny questionne, ci-dessous, in extenso :

Comme suite à l'invitation lancée aux adhérents de participer à l'assemblée générale, je souhaite que diverses questions puissent faire l'objet d'un échange et ainsi être portées à l'ordre du jour.

La politique de communication

L'an dernier à pareille époque, les adhérents ont échangé sur la politique de communication qui leur semblait peu lisible.

En réponse, le Conseil d'administration s'engageait à s'emparer du sujet et d'apporter des réponses si possibles satisfaisantes.

Quelles sont les constats posés par le CA et quelles sont les propositions retenues qui pourraient être présentées aux adhérents? Un débat sur ce sujet me paraît souhaitable.

La place des adhérents

De mon point de vue très personnel, voici quelques constats personnels:

- une information trop Jupitérienne,*
- une participation assez faible aux séances de travail, aux expositions,*
- une quasi absence d'échanges à l'assemblée générale.*

Je trouve légitime de se féliciter du nombre des adhérents mais quel est le niveau réel de motivation de ces derniers.

Pour ma part, je pense que le club se trouve à un tournant de son histoire. Faut-il continuer cette recherche de nouveaux adhérents, faut-il recentrer le club vers plus de qualité en limitant le nombre des membres, ne convient-il pas désormais de constituer des groupes de niveaux avec les mordus du bonsaï et les adhérents adeptes d'un loisir dans une ambiance conviviale.

Je souhaite que le Conseil d'administration lance une enquête auprès des adhérents pour connaître leurs attentes et mettre en débat des pistes de progrès.

Le Comité de Pilotage

Récemment les adhérents ont été informés de la nomination d'un nouveau membre au Comité technique.

Si je me réfère à l'article 8 du règlement intérieur il est indiqué que "Font partie du Comité Technique, les adhérents qui par leur niveau de compétence, leur savoir-être et leur expérience ont été cooptés par les niveaux 1"

J'ai l'impression que les dispositions de cet article n'ont pas été respectées à la lettre. Je pense qu'il appartient de Conseil d'Administration de veiller au respect des textes mais aussi de proposer à l'Assemblée Générale des changements du Règlement intérieur lorsque des dispositions paraissent obsolètes, trop administratives ou lorsqu'il y a lieu de compléter le règlement. Le dernier mot appartient aux adhérents.

Je profite de l'occasion pour remettre ma démission du Comité technique pour raisons de santé.

Le devenir des arbres

Peut-on dresser un bilan des arbres hérités du Parc ?

Quel avenir pour le buis qui a été travaillé au dernier Congrès d'Albi ?

Quel avenir pour le Fil Rouge et notamment les projets autour des forêts ?

Voilà les questions que je soumets à l'assemblée générale.

Gérard Mary propose de passer à l'examen de l'ordre du jour.

2- Rapport Moral 2023

Le président tient tout d'abord à remercier Jacqueline, Laurent et Yannick pour leur indéfectible disponibilité, leur rigueur et réactivité tout au long de cette année 2023.

2023, année 'normale' quant à la forme des séances du BCM. Activités en présentiel avec tout le plaisir que l'on y puise. Car un club c'est avant tout la rencontre de l'autre, l'accueil des nouveaux adhérents, les échanges sur le temps qui passe et patine les arbres, le partage de nos erreurs instructives, la mutualisation de nos diverses expériences.

Voyons maintenant la chronologie 2023.

Le comité technique du BCM trouve son rythme de croisière

En 2023, c'est sur une base de 4 matinées dédiées que les membres du comité se retrouvèrent pour parler stratégie pédagogique, technique et programmation.

Les membres du comité se succédèrent également pour animer le cycle des 4 cours spécifiques s'appuyant sur des power points de qualité, réalisé par Michel Godard (que nous remercions).

Les cours spécifiques trouvèrent leur public, en effet, sur les 48 adhérents et sauf erreur de ma part :

- 31 participèrent au moins à un cours spécifique,
- 18 furent présents à 2 séances et plus,
- 10 à 3 séances et plus,
- 3 furent présents aux cours spécifiques : Guy De San Féliciano, Mireille Gaborit et Philippe Penault, saluons leur assiduité,
- Félicitons Mireille Gaborit qui suivit les 10 cours d'intégration (débutés en 2022) et les 4 cours spécifiques,
- En moyenne, 16 membres participèrent, dans une fourchette comprise entre 11 et 21 adhérents,
- Les membres présents participèrent en moyenne 2 fois sur l'ensemble des 4 cours,
- Le cours sur l'effeuillage fut suivi par 11 membres,
- Le cours sur les érables par 13,
- Le cours sur les pins par 19,
- Et celui sur la ligature fut suivi par 21 membres.

En dehors des éléments chiffrés, arrive la satisfaction du devoir associatif rondement mené, chevillé à l'impérieuse nécessité de se former. Et, comme chacun le sait, on se forme avec soi, avec les 'choses' et avec les autres.

Se former pour progresser, progresser pour, au petit matin blême avant, ou pas, une rude journée de labeur, retrouver nos arbres qui, reconnaissants des soins prodigués, nous saluent aimablement (s'ils sont sur la bonne face), nous gratifiant de leurs splendides développements.

Se former pour former, pour accompagner, voici une des bases de la progression sur laquelle le C.A. du BCM est déterminé. Le passage de niveau de l'exposition régionale des 27 et 28 mai 2023 à Changé dans la Sarthe, permis au comité technique de voir reconnues d'autres compétences et se décline actuellement dans la configuration suivante :

- N3 : Patrick Dujardin
- N1 : Marie Cécile Bertrand, Monique Godet, Caroline Rodriguez, Michel Godard, Claude Hermouet, Laurent Merlet et Gérard Mary
- Membres : Michel Bossoreille, Jean Marc Farny et Yannick Lafaurie.

Lors de cette même exposition, notons que Guillaume Raimbaud (que nous félicitons) se classa troisième du concours nouveau talent régional.

Nous rappelons à l'assemblée que peut faire partie du comité technique qui le souhaite, et, sauf exception, d'envisager à plus ou moins long terme, le passage de niveau. Il suffit juste d'en émettre le souhait au vice-président.

Le Trophy « Exposition Européenne de Bonsaï » à Genk (Belgique)

En Février, une petite escouade de 5 adhérents du BCM s'est rendue en Belgique pour vivre ce qui est, à l'heure actuelle, le plus grand évènement européen de notre spécialité. Poussées de tension et vertiges assurés.

Les sorties prélèvements

Les sorties prélèvements de mars se déroulèrent dans le camp militaire de Fontevrault grâce à Guillaume et sur la propriété de Florian Bernier. Remercions les pour ces initiatives.

Les expositions du BCM

Félicitons la vingtaine de membres qui a pris une part active à la réussite de notre exposition « seki-kazami » (traditionnelle) des 10 ans du club, les 13 et 14 mai 2023.

Une proposition plutôt réussie au regard de la qualité des présentations avec la mise en situation des nouvelles banderoles et du kakemono.

Les plots noirs d'accueil ont apporté un cachet supplémentaire. Merci Claude et Laurent pour votre travail.

Lors de ces 2 journées, le parc oriental comptabilisa 3000 entrées. Suivant les estimations que chacun fera, on peut raisonnablement estimer à plusieurs centaines les curieux qui franchirent le seuil de notre exposition.

Ces visiteurs louèrent la qualité des présentations tout en nous questionnant sur le mystère de cet art oriental traditionnel, tant dans les salles de présentation que sous la halle où furent menées différents travaux de saison sur nos arbres.

Les membres présents ont pu trinquer au dixième anniversaire du Bonsaï Club de Maulévrier en présence du président et de quelques membres du CA du Parc Oriental.

Nous avons eu les honneurs du Courrier de l'Ouest dans la parution du jeudi 18 mai 2023, ainsi qu'un encart dans « Esprit bonsaï ».

Retrouvez également les photos de Claude H. sur le site du BCM.

Salon National du Bonsaï

Le Salon National du Bonsaï, dont nous sommes partenaires, a vécu sa 11ème édition. Le C.A. du B.C.M. est particulièrement fier de la mobilisation de sa trentaine de membres (sur un total de 70 bénévoles) qui s'est parfois levé aux aurores afin d'être en place pour accueillir, guider, accompagner les invités et visiteurs. Être présents pour que ce rendez-vous soit, une fois de plus, une belle réussite.

Octobre 2023 : Exposition couleurs d'automne

La pluie, tant attendue, clôtura notre exposition "couleurs d'automne" du dimanche 22 octobre 2023. Une belle mobilisation des forces vives du BCM permit à nouveau de montrer nos arbres dans une mise en scène champêtre.

Cette journée permit aussi aux nouveaux adhérents de s'immerger dans une dimension toute particulière de notre pratique. Comme aux plus aguerris de partager leurs connaissances.

Une exposition club, certes, mais aussi plus que cela...

1200 entrées au Parc furent comptabilisées sur cette journée, chacun se fera une estimation du nombre ayant franchi le seuil de la halle.

Les membres présents purent également voir le travail effectué sur le buis du club. A ce sujet, Claude H. a déposé de nombreux clichés de l'expédition Albigeoise sur le site du club :

Octobre 2023 : Challenge des clubs FFB

Notre 1ère participation au "challenge des clubs" de la FFB s'est déroulée à Albi.

Comme vous le savez, notre projet club impulsé fin 2022 par Patrick Dujardin, consistait à mettre en forme le buis du club acheté par Laurent Merlet ce samedi 14 octobre, de 10 h à 17 h, dans un challenge comptant 7 redoutables équipes de toute la France.

La mission fut menée à bien par notre capitaine, Laurent Merlet (qui transporta arbre et matériel dans son camion) et ses coéquipiers Claude Hermouet, Yannick Lafaurie et Gérard Mary.

De nombreux supporters du BCM firent également le déplacement (Mireille, Sylvie, Brigitte, Eric, Evy et Fabienne).

A l'issue des 7 h de l'épreuve, la satisfaction du travail accompli flottait dans les rangs du BCM qui pu déployer différentes techniques, telles que :

- Travail du bois mort à la Makita vite remplacé par une approche aux ciseaux à bois,
- Pose du raphia,
- Ligatures aux fils gros et petits,
- Haubanage.

Le jury fut sensible à la qualité de l'arbre (le seul non-conifère), du mouvement de son tronc, de la finesse de son écorce, de la pierre incrustée dans son nébari, de l'équilibre de ses bois morts... Mais récompensa le pin sylvestre du club bordelais.

Nelson Mandela nous disait : "Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends".

Après avis du Comité Technique du 28 octobre 2023, le CA décide à l'unanimité, le 29 novembre 2023, de conserver le buis comme « arbre école » pour une durée minimale de 5 ans. L'arbre sera travaillé en séance sous l'égide des moniteurs.

Mais ce n'est pas tout....

Dimanche matin, 9 h, l'inarrêtable Laurent Merlet, après sa sélection en 2022 lors de l'exposition régionale de Langueux, représentait la région ouest au concours du nouveau talent national.

Confronté à 4 autres redoutables sélectionnés, il avait 3 h pour mettre en forme un genévrier tiré au sort en début d'épreuve...

La qualité de sa proposition fut saluée par le jury qui le désigna "nouveau talent national 2023". A ce titre, il représentera la France lors de La Convention de l'European Bonsaï Association qui aura lieu les 26 et 27 octobre 2024 près de Barcelone en Espagne.

Félicitons Laurent pour ce résultat mérité qui est le fruit de son engagement sans faille et qui place haut l'étendard du BCM sur la scène européenne :)

La vente d'arbres entre membres

En mars et octobre 2023 se déroulèrent les ventes d'arbres entre membres du BCM. Cette proposition trouve sa vitesse de croisière au regard du nombre de transactions effectuées.

Par cette action, nous nous inscrivons dans la tradition japonaise de transmission des arbres.

Stage Jean Croizer

Jean Croizer (N3 de la FFB) boucla cette fin d'année studieuse. Fort de son expertise, quelques arbres trouvèrent une direction un peu plus claire. C'est toujours un plaisir de progresser sous la houlette de Jean qui transmet patiemment ses connaissances et dont la vista est toujours remarquable.

Dress code

Afin de répondre à cette demande, Mireille a trouvé un fournisseur de polos et sans manche afin de renouveler nos gardes robes. Qu'elle en soit remerciée.

Au sujet des substrats :

Avec notre réduction de 20% sur les tarifs pratiqués sur la kanuma, l'akadama et la pumice, la serre du Parc Oriental reste actuellement la plus compétitive.

Cependant, toujours à l'affut de la bonne opération, Yannick et Laurent M. nous permirent de faire nos stocks de pouzzolane et zéolithe. Qu'ils en soient remerciés.

Partenariats avec le parc

L'organisation des salariés du Parc Oriental évoluant, le vice-président et le président rencontrèrent en aout, Delphine Baudouin (responsable accueil et ventes) et Julie Gélinau (responsable animation et bénévolat). Cette rencontre permet de bien identifier les nouvelles interlocutrices du Parc Oriental, d'être informé des évolutions et de renforcer notre « vivre ensemble ».

En cela, le BCM reste un acteur reconnu et considéré du paysage oriental du Parc. Rappelons les différents partenariats ou projets 2023 :

- Le renouvellement des tables,
- Le Salon National du Bonsaï,
- Le week end « Arts du Japon », annulé en raison des intempéries,
- La proposition de stage avec Bruno Heller,
- La formation d'animatrices,
- La réfection du chauffage, de l'éclairage et des peintures des salles cryptomères et chênes apportant un confort supplémentaire lors de nos séances. Le réaménagement de la salle principale augmente d'environ 20% le volume disponible.
- La mise en place d'une armoire fixe facilitant le rangement de notre matériel.

Le tout en respectant le rythme de nos regroupements.

La communication au sein du BCM

Une information régulière par mail est le lien officiel qui permet à chacun d'être informé des actualités du BCM.

Le 29 juin 2023, le CA maintient le site internet du BCM comme outil de communication au regard de la diversité des membres du club

Pour rappel, depuis le 26 mai 2021, un groupe Whatsapp est mis en place et proposé aux membres qui le souhaitent. L'objectif étant de partager sur notre passion commune et nos différentes expériences bonsaï. Les membres intéressés peuvent toujours se manifester auprès de Laurent (06 86 96 72 84 ou par mail : lmerlet@sfr.fr). Chacun veille à en faire une utilisation raisonnée et respectueuse.

En résumé

Fin 2023, le BCM compte :

- 48 membres,
- Le délégué régional de la région Ouest, Eric Stevens,
- 1 N 3 et 7 N 1 de la FFB,
- Une 3^{ème} place au concours du nouveau talent régional 2023,
- Une belle 1^{ère} participation au « Challenge des clubs FFB »,
- Un superbe buis « école »,
- Le nouveau talent national 2023 sélectionné pour la finale européenne 2024, qui représentera la France lors de La Convention de l'European Bonsaï Association qui aura lieu les 26 et 27 octobre 2024 près de Barcelone en Espagne.
- Un nouveau placard de rangement,
- Des installations « rafraichies ».

Et la satisfaction d'une année pleine et complète dans ses propositions associatives.

Ainsi s'achève la lecture du rapport moral 2023. Le Président propose à l'assemblée générale d'approuver le rapport moral.

A l'issue d'un vote à mains levées, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3- Rapport d'orientation 2024

BONSAI CLUB de MAULEVRIER

Assemblée Générale du 27 janvier 2024

Objet :

Rapport d'orientation 2024

Echanger, Partager, Mutualiser, Se Former, Accompagner, Exposer.

Après un cru 2022 qui permis, entre autres, au BCM de monter sur la 3^{ème} place du Salon National du Bonsaï du Parc Oriental, 2023 qui nous conduisit sur la participation au challenge des clubs FFB à Albi et la victoire au nouveau talent national, 2024 risque d'être une année normale...

Qu'à cela ne tienne, des expériences sans cesse renouvelées nous attendent, à savoir :

- Poursuivre une animation et un séquençement clairs des séances avec comme pivot le comité technique.
- De monter en compétences en passant des niveaux.
- D'accompagner les nouveaux adhérents tout en nous perfectionnant grâce aux matinées spécifiques.
- D'impliquer le plus grand nombre à présenter un arbre lors des expositions du club, mais aussi lors de l'exposition régionale. Une organisation spécifique sera expérimentée...
- D'augmenter le niveau de nos collections.
- D'encore et toujours élever le niveau de nos 2 expositions.
- De briller au nouveau talent de la Convention de l'European Bonsaï Association d'octobre 2024 en Espagne.
- De cultiver l'excellence de notre partenariat avec le Parc Oriental.

Bref, de poursuivre cette aventure associative en y mettant le meilleur de nous-même.

4- Rapport financier 2023

Bonsaï Club de Maulévrier						
Rapport financier 2023						
Recettes	2023	2022	Dépenses	2023	2022	
			Fournitures diverses (papet. 21,97+14,41+13,5)	49,88	69,07	
Vente de pouzzolane	370,2	0	Achat de pouzzolane + port	336,47	0	
Vente de zéolithe	880		Achat de zéolithe + port	1050		
			Achats de fraises pour Makita	121	0	
Vente d'arbres...		101,8	Achat PC + Pack office	0	640	
vente d'arbres mars 23	33,8					
vente d'arbres octobre 23	117,75		Livres fond documentaire (29,9 + 78,8)	108,7	130,8	
			Abonnement france Bonsaï 1 an	54,5	49	
			Abonnement Esprit Bonsaï 2 ans (en 2022)	0	92	
			Abonnement Bonsaï Focus 2 ans (en 2022)	0	197,17	
			Assurance responsabilité civile	100,88	92,06	
			Frais de réception expo de mai (10 ans)	93,59	77,99	
			Hébergement site Internet OVH SAS (47,38+15,11)	62,49	57,21	
			Frais de conseil et assemblées (AG) (galettes 110 + cidre 22,9)	132,9	0	
			Consommables (café, filtres...)	28,05		
Cotisations adhérents (68 € x 44)		2080	Cartes Parc oriental (14,25 € x 42)	598,5	456	
68 € x 41	2788		Cotisation club FFB	31	16	
53,75 € x 2	107,5		Cotisation individuelle FFB (26 € x 43)	1118	572	
42 € x 1	42					
25 € x 4	100					
Ventes polos	810		Achats polos	264,89		
Fils de ligatures du buis	96		Fils de ligatures pour le buis du chal. Interclubs	130		
Arbre challenge inter club	0		Buis pour challenge inter club	650		
			Coffres et caisse TV (54,9 + 226,46)	281,36		
			Caisse pour tablettes BCM	32,16		
			Banderoles et kakémono	203,63		
Chèque cadeau BCM	40		Frais d'inscription Niv 1 et 2 (23 €)	23	92	
Particip. atelier N3 (x15 € ou x 5€)		317	Déplacement formateur N3 (km 0,45€)	260	258	
Participation atelier J Crozier	380		Frais formateur (repas+cadeau 35,7 + 49)	84,7	209	
			Déplacement congrès FFB Albi	200	0	
Recettes exceptionnelles		250	Dépenses imprévues			
Produits à recevoir	250,45					
Résultat	5765,25	2748,8	Résultat	6015,7	3008,3	
Déficit		259,5	Excédent			
Totaux	6015,7	3008,3	Totaux	6015,7	3008,3	
			COMPTE EPARGNE	1415,80	1376,29	
			COMPTE COURANT 31/12/2023	719,19	728,94	
			TOTAL AVOIR	2134,99	2105,23	

A l'issue d'un vote à mains levées, le rapport financier 2023 est adopté (34 voix pour et 1 abstention).

5- Cotisation 2024



BONSAI CLUB de MAULEVRIER

Assemblée Générale du 27 janvier 2024

Objet :

Cotisation 2024

Au 31 décembre 2023, la situation financière de l'association s'achève avec un solde positif de l'ordre de 719,19 € sur le compte courant. Les réserves financières du livret A n'ont pas été mobilisées. Elles s'élèvent à 1415,80 €.

D'une part, le Bonsai Club de Maulévrier reste très attaché à favoriser la formation des adhérents, le perfectionnement des membres du comité technique, la visibilité des expositions du club, la participation à de nouveaux challenges.

D'autre part, la FFB maintient son tarif à 26 €.

S'ajoute à cela les 14,25 € de notre cotisation au Parc Oriental.

Dans ce contexte, le budget 2024 se donne les moyens de faire face aux dépenses courantes de gestion. Le CA propose de maintenir la cotisation des membres qui sera ainsi de 68 € pour l'année 2024.

La participation 2024 des membres du BCM se décompose donc ainsi :

Cotisation FFB	26 €
Cotisation parc Oriental*	14,25 €
Part BCM	27,75 €

Montant total de la cotisation 2024 au BCM = 68 € / par membre

Au regard de ces éléments, le conseil d'administration propose, à l'assemblée générale, de fixer à 68 € le montant de la cotisation 2024.

Il appartient à l'assemblée générale de se prononcer, par un vote, sur la fixation du montant de la cotisation annuelle au Bonsai Club de Maulévrier pour l'année 2024 à 68 €.

* Cette cotisation donne accès à une entrée gratuite permanente au parc oriental et à une remise de 20% pour tout achat à la serre, sur présentation de la carte. Pour le bureau,

A l'issue d'un vote à mains levées, le montant de la cotisation 2024 est adopté à l'unanimité.

6- Budget 2024

Projet de Budget 2024

Le budget 2024 a été construit sur les bases suivantes

1 – LES RECETTES

Estimées à 4318 €, les recettes s'appuient sur :

- les cotisations de 44 membres actifs c'est à dire 44 adhérents ayant réglé leur cotisation annuelle
- la vente d'arbres
- la participation aux stages N3
- la formation des animatrices du Parc Oriental (sous réserve)
- la participation au week-end "Arts du Japon" (sous réserve)
- le recouvrement des derniers paiements zéolithe et dress code

2 – LES DEPENSES

Les dépenses sont programmées à hauteur de 4539,5 €. Elles se décomposent comme suit :

- une reconduction des dépenses habituelles (assurance responsabilité civile, abonnement Internet...)
- l'achat de fraises pour la Makita
- l'achat de cartes d'accès au Parc Oriental au prix de 14,25 €
- le paiement de la cotisation à la FFB de 31 € au titre du club
- le paiement de la cotisation FFB de 26 € pour chaque adhérent
- les frais d'inscriptions au Niv 1 pour 2 membres
- le financement de 2 ateliers avec des n3, des indemnités de déplacement et cadeaux aux formateurs aux formateurs
- l'enrichissement du fonds documentaire avec le renouvellement des abonnements et l'acquisition de livres spécialisés
- d'une dotation pour notre représentant à la Convention de l'European Bonsai Association

L'équilibre du budget 2024 du Bonsai Club de Maulévrier est assuré par une utilisation de la réserve du compte courant de 55,07 €.

Le projet de budget a été discuté en Conseil d'administration lors de sa réunion du 10 janvier 2024.

L'assemblée générale est appelée à se prononcer sur le projet de budget 2024

Bonsaï Club de Maulévrier Budget prévisionnel 2024

Recettes	Prévisionnel 2024	2023	Dépenses	Prévisionnel 2024	2023
			Fournitures diverses	70	49,88
Vente de substrat			Achat de substrat		
Vente de pouzzolane		370,2	Achat de pouzzolane + port		336,47
Vente de zéolithe	396	880	Achat de zéolithe + port		1050
			Achats de fraises pour Makita	300	121
Vente d'arbres...	100	151,55	Achat PC + Pack office		0
vente d'arbres mars 24					
vente d'arbres octobre 24			Livres fond documentaire	150	108,7
			Abonnement france Bonsaï 1 an	60	54,5
			Abonnement Esprit Bonsaï 2 ans	100	0
			Abonnement Bonsaï Focus 2 ans	200	0
			Assurance responsabilité civile	105	100,88
			Frais de réception expo de mai	100	93,59
			Hébergement site Internet OVH SAS	70	62,49
			Frais de conseil et assemblées	150	132,9
			Consommables (café, filtres...)	30	28,05
Cotisations adhérents (68 € x 44)	2992	3037,5	Cartes Parc oriental	627	598,5
			Cotisation club FFB	31	31
			Cotisation individuelle FFB	1196	1118
Ventes polos	180	810	Achats polos	618,07	264,89
Fils de ligatures du buis		96	Fils de ligatures pour le buis du chal. Interclubs		130
Arbre challenge inter club		0	Buis pour challenge inter club		650
			Coffres et caisse TV		281,36
Form. Animatrice. Parc O.	100		Caisse pour tablettes BCM		32,16
Parc oriental "arts du Japon"	150		Banderoles et kakémono		203,63
Chèque cadeau BCM		40			
			Frais d'inscription Niv 1 et 2 (23 €)	46	23
Participation 2 ateliers N3 (x15 €)	400				
Participation 2 ateliers N3 (x5 €)			Déplacement formateur N3 (km 0,45€)	270	260
Participation ateliers J Croizer		380	Frais formateur (repas+cadeau 35,7 + 49)	100	84,7
Participation atelier P Dujardin			Frais formateur (repas+cadeau ...)	50	
			Déplacement nouveau talent européen	100	
			Déplacement congrès FFB Albi		200
Recettes exceptionnelles			Dépenses imprévues		
Résultat	4318	5765,25	Résultat	4373,07	6015,7
Déficit (Prélèvement compte courant)	55,07	250,45	Excédent		
Totaux	4373,07	6015,7	Totaux	4373,07	6015,7

COMPTE EPARGNE 1415,80

COMPTE COURANT 31/12/2023 719,19

TOTAL AVOIR 2134,99

A l'issue d'un vote à mains levées, le budget prévisionnel 2024 est adopté à l'unanimité.

7- Calendrier et programme d'action

BONSAÏ CLUB MAULEVRIER Calendrier 2024

Calendrier validé par le Parc Oriental le 9 novembre 2023
Adopté au Conseil d'Administration du 29 novembre 2023

DATES	HORAIRES	ACTIVITES SE DEROULANT AU PARC ORIENTAL	ACTIVITES EXTERIEURES	OBSERVATIONS
13/01/24	8 h 50 -12 h30 14 h – 17 h 30	Cours spécifique Séance de travail		Sous la houlette du comité technique : atelier ligatures Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
27/01/24	14 h	Assemblée Générale		
10/02/24	9 h -17 h 30	Atelier Patrick Dujardin (N3 FFB)		Journée réservée au comité technique Préparation au N1 et N2
17/02/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail	Trophy à Genk (Belgique)	Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
18/02/24			Trophy à Genk (Belgique)	
24/02/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Bilan des arbres du « don du Parc » Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
02/03/24	8 h 50 -12 h30 14 h – 17 h 30	Cours spécifique Séance de travail Séance photos d'Eric		Sous la houlette du comité technique : les genévriers Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
09/03/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail	Ventes d'arbres, etc... entre membres	Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
<i>Début de la période HANAMI au Parc Oriental - Les salles sont utilisées pendant cette période, le samedi et le dimanche.</i>				
16 et 17/03/24			Stage gratuit FFB à Moriaix	
23/03/24	9 h (sur place) à 15 h	Sortie Prélèvements à ...		
<i>Fin de la période HANAMI au Parc Oriental</i>				
06/04/24	8 h 50 -12 h30 14 h – 17 h 30	Cours spécifique Séance de travail	6 et 7/04/24 Stage FFB genévrier à Changé (72)	Sous la houlette du comité technique : les azalées Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres Bilan des arbres du « don du Parc »
13 & 14/04/24	8 h 50 -12 h30 14 h – 17 h 30	Stage shohin gratuit FFB à Maulévrier animé par Bruno Simon		
27/04/24	8 h 50 -12 h30 14 h – 17 h 30	Matinée comité technique Séance de travail		Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres Préparation exposition du club
11/12 mai/24	<u>EXPO régionale à Ile d'Olonne (85) Passage de niveaux, Nouveaux talents</u>			
25 mai/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail Séance photos d'Eric		Préparation Exposition du club Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
1 et 2 /06/24	<u>1 soirée de mise en place (le 31 mai à partir de 17 h) suivi de 2 jours d'EXPO BCM (le 1 et 2 juin) dans les 2 salles du Parc Oriental de Maulévrier</u>			
15/06/24	9 h -18 h 00	Atelier Patrick Dujardin (N3 FFB)		Journée ouverte à tous les membres : - en auditeur libre ou, - avec arbres avancés
29/06/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres

CALENDRIER Second semestre 2024
Contact : 06 10 10 10 28 (par sms) Gérard Mary (président du BCM)

DATES	HORAIRES	ACTIVITES SE DEROULANT AU PARC ORIENTAL	ACTIVITES EXTERIEURES	OBSERVATIONS
13/07/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
20/07/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
03/08/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
10/08/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
24/08/24	8 h 50 -12 h30 14 h – 17 h 30	Matinée comité technique Séance de travail		Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
31/08/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
14/09/24	Salon National du BONSAÏ MAULEVRIER : Participation du BCM dans le cadre du partenariat avec le Parc Oriental			
15/09/24	Salon National du BONSAÏ MAULEVRIER : Participation du BCM dans le cadre du partenariat avec le Parc Oriental			
21/09/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Préparation exposition du club Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
28/09/24	8 h 50 -12 h30 14 h – 17 h 30	Cours spécifique Séance de travail		Sous la houlette du comité technique : les ormes Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
12/10/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Préparation exposition du club Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
19/10/24	14 h Mise en place de l'exposition uniquement sous la halle			
20/10/24	<u>EXPO Couleurs d'automne du BCM sous la halle, uniquement</u>			
26/10/24	8 h 50 -12 h30 14 h – 17 h 30	Matinée comité technique Séance de travail	Convention de l'European Bonsaï Association à Barcelone (Espagne)	Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres Am Ventes d'arbres, etc... entre membres
27/10/24	Convention de l'European Bonsaï Association à Barcelone (Espagne)			
09 et 10/11/24		« Arts du Japon » au Parc Oriental	Congrès national à Brignoles (Var)	
16/11/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail	Ramassage des graines dans le Parc Oriental	Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
23/11/24	9h30 – 18h00	Atelier Jean Croizer (N3 FFB)		Journée ouverte à tous les membres : - en auditeur libre ou, - avec arbres avancés
24/11/24	9h00 – 17h30	Atelier Jean Croizer (N3 FFB)		Journée ouverte à tous les membres : - en auditeur libre ou, - avec arbres avancés
07/12/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres
14/12/24	14 h – 17 h 30	Séance de travail		Travaux de saison se référant au calendrier de Marie Cécile + travaux sur les arbres

8- Réponses aux questions non inscrites à l'ordre du jour

- Monique Godet demande s'il serait possible de changer les codes d'accès du site internet du BCM ?

Claude H. se charge de renouveler les codes d'accès du site du BCM.

- Jean-Marc Farny questionne, ci-dessous, in extenso :

Comme suite à l'invitation lancée aux adhérents de participer à l'assemblée générale, je souhaite que diverses questions puissent faire l'objet d'un échange et ainsi être portées à l'ordre du jour.

La politique de communication

L'an dernier à pareille époque, les adhérents ont échangé sur la politique de communication qui leur semblait peu lisible.

En réponse, le Conseil d'administration s'engageait à s'emparer du sujet et d'apporter des réponses si possibles satisfaisantes.

Quelles sont les constats posés par le CA et quelles sont les propositions retenues qui pourraient être présentées aux adhérents? Un débat sur ce sujet me paraît souhaitable.

Réponse donnée dans le compte rendu du C.A. du 29 juin 2023 :

« Compte tenu de la diversité des membres du club, nous maintenons le site internet du BCM comme outil de communication ».

La place des adhérents

De mon point de vue très personnel, voici quelques constats personnels:

- une information trop Jupitérienne,
- une participation assez faible aux séances de travail, aux expositions,
- une quasi absence d'échanges à l'assemblée générale.

Je trouve légitime de se féliciter du nombre des adhérents mais quel est le niveau réel de motivation de ces derniers.

Pour ma part, je pense que le club se trouve à un tournant de son histoire. Faut-il continuer cette recherche de nouveaux adhérents, faut-il recentrer le club vers plus de qualité en limitant le nombre des membres, ne convient-il pas désormais de constituer des groupes de niveaux avec les mordus du bonsaï et les adhérents adeptes d'un loisir dans une ambiance conviviale.

Réponse collégiale des participants et du président :

« D'une part, les constats personnels n'engagent que celui qui les énonce, l'assemblée en prend connaissance.

L'assemblée dit être bien informée de la vie du club, soit par mail, soit par les informations données

oralement en début de séance. Mais également que des réponses satisfaisantes sont données aux questions posées au C.A.

D'autre part, le président explique que le BCM ne tient un stand qu'en septembre lors du Salon National du Bonsaï. C'est à cette période que se font les principaux contacts. Nous sommes donc loin d'une recherche effrénée d'augmentation des effectifs.

Des diverses interventions des participants ressort que la constitution de groupes de niveaux est contreproductive dans le cadre des activités du BCM et de l'envie du « vivre ensemble » que chacun souhaite.

Le président précise que, de fait, les séances du comité technique, les matinées spécifiques et les après-midis collectifs permettent à chacun de trouver ce qu'il vient chercher, la technique dans un gant de convivialité ».

Je souhaite que le Conseil d'administration lance une enquête auprès des adhérents pour connaître leurs attentes et mettre en débat des pistes de progrès.

L'assemblée écoute cette proposition. Une courte discussion est suivie d'un vote à main levée qui la rejette.

Le Comité de Pilotage

Récemment les adhérents ont été informés de la nomination d'un nouveau membre au Comité technique.

Si je me réfère à l'article 8 du règlement intérieur il est indiqué que "Font partie du Comité Technique, les adhérents qui par leur niveau de compétence, leur savoir-être et leur expérience ont été cooptés par les niveaux 1"

J'ai l'impression que les dispositions de cet article n'ont pas été respectées à la lettre. Je pense qu'il appartient de Conseil d'Administration de veiller au respect des textes mais aussi de proposer à l'Assemblée Générale des changements du Règlement intérieur lorsque des dispositions paraissent obsolètes, trop administratives ou lorsqu'il y a lieu de compléter le règlement. Le dernier mot appartient aux adhérents.

Le vice-président explique que la demande d'entrée au comité technique de Mathieu Laux fut faite, oralement, à l'issue de la 1^{ère} séance 2024 (puis par mail au vice-président). Les membres du comité technique présents étaient Yannick Lafaurie et les N1 Laurent Merlet, Caroline Rodriguez, Gérard Mary. Monique Godet (N1) répondit le 22 janvier 2024 par : 'Bienvenue Mathieu, très heureuse de t'accueillir au sein du comité technique'.

Le secrétaire reprécisa que l'avenir du BCM, si nous y pensons, ce n'est pas, sauf leurs respects, les plus de 55 ans mais bien cette jeunesse que symbolise Mathieu. Que notre mission, notre impérieux devoir est de transmettre, en toute bienveillance, la totalité de nos connaissances. Ainsi, notre passion du bonsaï aura un avenir.

Le président conclut que les membres du C.A. restent de simples bénévoles qui donnent de leurs temps dans un cadre non professionnel. Qu'à ce titre, ils font de leur mieux.

Je profite de l'occasion pour remettre ma démission du Comité technique pour raisons de santé.

L'assemblée prend acte.

Le devenir des arbres

Peut-on dresser un bilan des arbres hérités du Parc ?

Le président remercie Jean-Marc pour cette question qui trouvera rapidement réponse lors des prochaines séances.

Quel avenir pour le buis qui a été travaillé au dernier Congrès d'Albi ?

Réponse donnée dans le compte rendu du C.A. du 29 novembre 2023 :

« Après avis du Comité Technique du 28/10/2023, le CA décide à l'unanimité de conserver le buis comme « arbre école » pour une durée minimale de 5 ans. L'arbre sera travaillé en séance sous l'égide des moniteurs ».

Quel avenir pour le Fil Rouge et notamment les projets autour des forêts ?

Le président argumente que le fil rouge sur les forêts est toujours d'actualité et que les plants acquis il y a quelques années, sont, chez chacun, en cours de développement, soit en petits ou grands pots, soit en pleine terre. La composition d'une forêt nécessitant des arbres de grosseurs, si possible différentes, le temps fait son œuvre.

Cette forme codifiée sera reprise en 2025. Cependant, rien n'empêche les amateurs de ce style de se rapprocher du comité technique afin de connaître la marche à suivre.

Ainsi se termine les échanges de l'assemblée qui put librement s'exprimer sur les problématiques proposées et non-inscrites à l'ordre du jour.

9- Élection du Conseil d'Administration

Gérard Mary présente les enjeux de l'élection, les conditions de son déroulement. Il rappelle l'article 13 des statuts de l'association qui stipule qu'elle « est dirigée par un conseil d'administration de 4 membres, élus pour 2 années par l'assemblée générale de l'association. Les membres sont rééligibles dans la limite de 3 mandats ». Tous les 2 ans, l'assemblée générale est appelée à élire un nouveau Conseil d'administration pour un mandat de 2 ans.

Le Conseil d'administration comprend 4 membres classés selon l'ordre d'importance suivant :

- le Président, le Trésorier, le Vice-Président, le Secrétaire.

En application des dispositions de l'article 11 § 11, « l'élection des membres du conseil se fait à bulletins secrets ». Les opérations seront menées par l'actuel Président assisté d'un scrutateur choisi parmi les derniers arrivants dans l'association à savoir Bertrand Régnier et le plus jeune membre du BCM, Mathieu Laux.

ELECTION DU PRESIDENT

Le président demande, ensuite, à l'assemblée « Qui se porte candidat au poste de Président ? ». Personne ne se portant candidat, Gérard Mary pose sa candidature au poste de Président. A l'issue d'un vote à bulletins secrets, les résultats recensent 35 votes valables. Ont obtenu :

- Gérard Mary : 33 voix,
- Yannick Lafaurie : 1 voix,
- Mathieu Laux : 1 voix.

Gérard Mary est élu à la fonction de Président du Bonsaï Club de Maulévrier pour un mandat de 2 ans.

ELECTION DU TRESORIER

Gérard Mary demande à l'assemblée « Qui se porte candidat au poste de Trésorier ? ». Jacqueline Bejin pose sa candidature au poste de Trésorière. A l'issue d'un vote à bulletins secrets, les résultats recensent 35 votes valables. A obtenu :

- Jacqueline Bejin : 35 voix,

Jacqueline Bejin est élue à la fonction de Trésorière du Bonsaï Club de Maulévrier pour un mandat de 2 ans.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT

Gérard Mary demande à l'assemblée « Qui se porte candidat au poste de Vice-Président ? ». Laurent Merlet pose sa candidature au poste de Vice-Président. A l'issue d'un vote à bulletins secrets, les résultats recensent 35 votes valables. Ont obtenu :

- Laurent : 32 voix,
- Yannick : 1 voix.
- 1 blanc
- 1 abstention

Laurent Merlet est élu à la fonction de Vice-Président du Bonsaï Club de Maulévrier pour un mandat de 2 ans.

ELECTION DU SECRETAIRE

Gérard Mary demande à l'assemblée « Qui se porte candidat au poste de Secrétaire ? ». Yannick Lafaurie propose sa candidature pour occuper le poste de Secrétaire. A l'issue d'un vote à bulletins secrets, les résultats recensent 35 votes valables. Ont obtenu :

- Yannick : 31 voix,
- Yanouille : 1 voix (une enquête est menée afin de savoir qui peut bien se cacher sous ce pseudonyme. Selon les premières investigations, nous aurions affaire un proche cousin d'un certain Jacquouille...)
- Laurent Merlet : 1 voix
- Blancs : 2 voix.

Yannick Lafaurie est élu à la fonction de Secrétaire du Bonsaï Club de Maulévrier pour un mandat de 2 ans.

A l'issue des élections, le Conseil d'administration du B.C.M. est composé comme suit :

- Président : Gérard Mary,
- Trésorière : Jacqueline Bejin,
- Vice-Président : Laurent Merlet,
- Secrétaire : Yannick Lafaurie.

Jacqueline Bejin, Laurent Merlet et Gérard Mary entament leur 3ème mandat de 2 ans et ne seront donc plus rééligibles à ces postes lors de l'A.G. 2026.

Yannick Lafaurie, quant à lui, est dans son 2^{ème} mandat de secrétaire.

L'assemblée générale prend acte de ces reconductions. L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale du Bonsaï Club de Maulévrier est close.

Gérard Mary remercie chaleureusement les membres présents qui ont reconduit le Conseil d'Administration. Au-delà des votes, ce sont bien de réconfortantes marques de confiance qui nous furent adressées. Bouddha nous disait : "Accepte ce qui est, laisse aller ce qui était, aie confiance en ce qui sera." La confiance étant un puissant moteur, nous nous efforcerons de poursuivre la gestion et l'animation du B.C.M. avec force et détermination, mais aussi, avec ce petit quelque chose en plus...

Vive le B.C.M., vive le Bonsaï !

A l'issue de l'assemblée générale, les adhérents sont invités à trinquer à cette nouvelle année, à partager la galette mais aussi... A régler leur cotisation 2024.



Compte rendu rédigé à Cholet le 3 février 2024

Gérard Mary